

**AVIS PUBLIC  
ENTRÉE EN VIGUEUR**

**RÈGLEMENTS NUMÉROS 651 ET 652**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **21 février 2022**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 651** adoptant un code d'éthique et de déontologie révisé des élus de la Ville de Saint-Hyacinthe;
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 652** modifiant le règlement numéro 415 adoptant un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Saint-Hyacinthe.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication, et toute personne intéressée peut les consulter au greffe de l'hôtel de ville, situé au 700, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 23 février 2022.



Crystel Poirier, LL.L  
Greffière